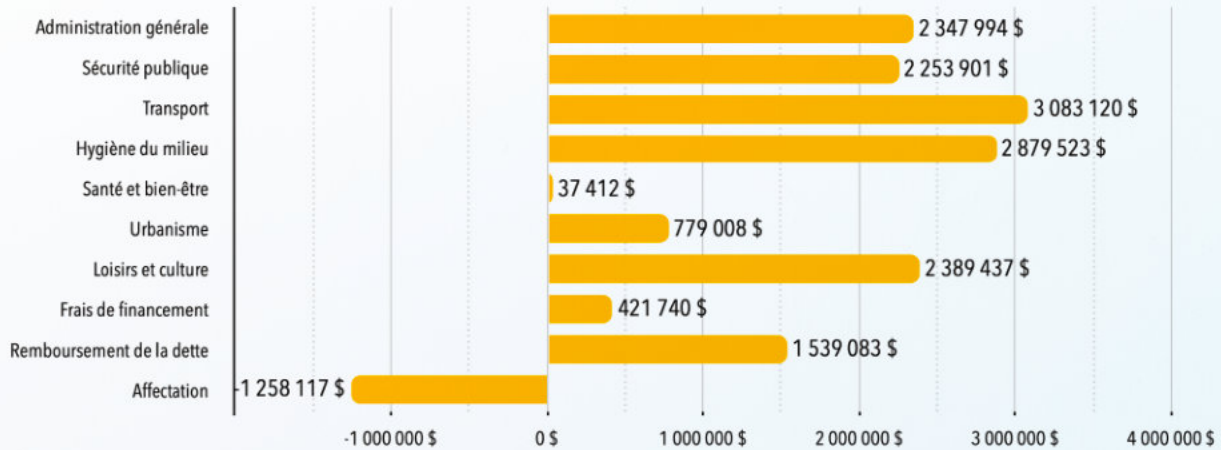


## TAUX DE TAXATION



PRINCIPAUX TAUX DE TAXES ET TARIFS	2021	2022
<b>Taxe foncière générale (/100 \$ d'évaluation)</b>		
Résiduelle	0,6086 \$	0,6120 \$
Immeubles non résidentiels	1,2652 \$	1,2816 \$
Immeubles industriels	0,9228 \$	0,9325 \$
Terrains vagues desservis	1,0614 \$	1,0738 \$
Terrains vagues non desservis	0,4528 \$	0,4619 \$
Immeubles de six logements ou plus	0,7594 \$	0,7658 \$
Immeubles agricoles	0,6086 \$	0,6120 \$
<b>Tarifs</b>		
Usine de filtration (par évaluation)	0,0065 \$	0,0061 \$
Usine de filtration (fixe)	16,37 \$/u	15,28 \$/u
Travaux canaux	207,50 \$/u	227,50 \$/u
Eau potable et égout	279,66 \$/u	286,36 \$/u
Service animalier	6,40 \$/u	6,40 \$/u
Piscine creusée	50 \$/u	50 \$/u
Piscine hors terre	30 \$/u	30 \$/u
Spa	20 \$/u	20 \$/u
<b>Matières résiduelles</b>		
Ordures, compost et recyclage	206,15 \$/u	231,43 \$/u
Compost et recyclage	109,66 \$/u	118,63 \$/u
Ristourne recyclage	-18,25 \$/u	-22,40 \$/u

### La Municipalité de Saint-Zotique réussit le maintien à 2 % de la majoration du taux de taxes pour l'année 2022.

Ces objectifs ont été obtenus grâce à la croissance économique connue sur le territoire qui est encore propulsée par un fort volume de ventes et de mises en chantier, que ce soit au niveau résidentiel, institutionnel et commercial. Ce qui a également permis de maintenir les objectifs financiers de la municipalité pour l'année courante. L'équipe municipale positionne ainsi son budget sous l'inflation tout en atteignant à nouveau l'équilibre budgétaire malgré une plus-value de 1 303 620 \$ à son budget global.